



## CARNET

### DOMINIQUE NICOLAS, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'AFIC

---

*Le 9 janvier 2006, l'Association Française des Investisseurs en Capital annonce la nomination de son nouveau Délégué Général Dominique Nicolas, tandis que Jean-Yves Demeunynck, ancien Délégué Général de l'AFIC, rejoint les équipes de Natexis Private Equity International.*

---

**Dominique Nicolas**, 46 ans, rejoint l'AFIC en janvier 2006 en qualité de Délégué Général. Fondateur de Spiral Finance SAS en juin 2004, il était Directeur Plan Stratégie et Développement du GROUPE GALERIES LAFAYETTE, membre du Comité Exécutif, de novembre 2000 à mai 2004. Dominique Nicolas a commencé sa carrière comme consultant chez KPMG-PEAT MARWICK CONSULTANTS, puis au STANFORD RESEARCH INSTITUTE (1984 – 1988). Il devient Directeur Associé et Président du Directoire de la société de conseil MCA SA (*Groupe CEPME*) de 1987 à 1992. Chargé de mission et Directeur adjoint du personnel à la COMPAGNIE GENERALE DES EAUX entre 1992 et 1996, il rejoint ensuite le groupe DALKIA (division Energie de VEOLIA) où il en qualité de Directeur à la Direction Générale en charge de la Stratégie, des Fusions et Acquisitions, des Systèmes d'information et des Services Généraux, jusqu'en 2000. Dominique Nicolas est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers et de l'Ecole Polytechnique.

#### A propos de l'AFIC :

*Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec plus de 218 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Société de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds,... En outre, l'AFIC compte 120 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.*

*Outre les services qu'elle rend à ses adhérents, la vocation de l'AFIC est de représenter la profession du capital investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics et, dans le cadre d'un dialogue permanent, de fluidifier le financement de l'économie, en particulier le tissu des PME-PMI, stimuler la croissance et promouvoir l'esprit d'entreprise.*

*Au travers de ses participations dans plus de 3.600 entreprises non cotées, essentiellement des PME-PMI, le Capital Investissement soutient une part significative de l'emploi en France avec près d'un million de salariés, soit 6 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur privé. Le Capital Investissement représente un ensemble d'entreprises dont le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à plus de 130 Milliards €, soit l'équivalent de plus de 8 % du PIB, et à 60 Milliards € à l'international, soit un chiffre d'affaires global dépassant les 190 Milliards €.*

*En 2004, les membres de l'AFIC ont investi 5,2 Milliards € dans près de 1.300 entreprises. L'industrie du Capital Investissement français se classe ainsi au 2ème rang européen et au 3<sup>ème</sup> rang mondial.*

---

Contact presse :

SHAN

Mélina Etorre – 01 44 50 58 77

melina.ettorre@shan.fr